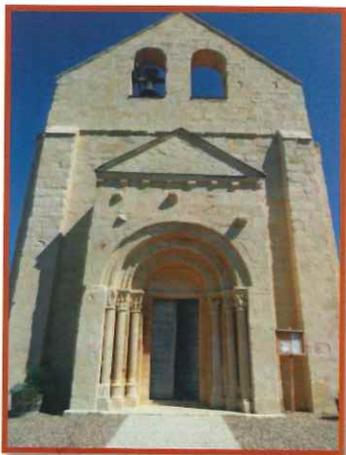


La Gazette de Doulezon



Le mot du Maire

Doulezonnaises, Doulezonnais,

Le 17 janvier lors du repas traditionnel offert par la municipalité, nous avons eu l'occasion d'échanger nos vœux. A ceux qui n'ont pas pu venir, même si la date est dépassée, je vous adresse ainsi que mon équipe tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2016, santé, bonheur, réussite pour vous et vos proches.

Tout au long de l'année 2015 vous avez manifesté vos messages de sympathie à notre égard en nous demandant de poursuivre dans cette voie.

Nous allons vous écouter en concrétisant nos objectifs de 2016 car notre mission c'est que notre commune soit dynamique, reconnue, entendue et ne pas être oubliée dans notre région. Nous vous remercions de vos témoignages et de votre soutien qui pour nous sont rassurants et indispensables.

Les investissements que nous avons prévus pour cette année seront axés sur la réfection de nos routes, notre cimetière mais aussi sur la réhabilitation de notre mairie et notre salle polyvalente, vous trouverez en détail dans les pages annexées les projets concernés.

Les objectifs que nous avons fixés sur 2015 ont été réalisés, même anticipés. Les subventions qui nous ont été attribuées nous ont permis de les concrétiser.

Nous resterons toujours dans le raisonnable des possibilités d'investissements de nos projets de 2016 sous réserve de l'obtention des subventions demandées afin de ne pas mettre en péril les finances communales et celles de nos habitants.

Je tiens à remercier tout le personnel, (mairie, technique, école, garderie) qui m'accompagne et s'investit dans l'intérêt de notre collectivité.

L'aide précieuse et la collaboration de toutes les associations qui œuvrent avec nous, vient compléter le tout. Chacune d'entre elle a le plaisir de vous faire partager de bons moments et je respecte beaucoup leur investissement.

Je voudrais surtout souligner l'étroite collaboration de notre conseil municipal qui se retrouve tous les mois autour d'une table pour exposer les idées de chacun, débattre des problèmes et toujours trouver les solutions, tout cela dans une bonne entente et en toute confiance.

Pour moi, ces atouts sont majeurs et nécessaires. Ils sont la clé de l'aboutissement de nos objectifs et de notre réussite, et m'incitent à poursuivre avec vous notre petit bout de chemin.

Christian BOURDIER

Conseil Municipal

Christian BOURDIER - Maire
Jocelyne GIROUX - 1er adjoint
Patricia BOUTY - 2ème adjoint
William NAFZIGER - 3ème adjoint

Délégués aux commissions

BUDJET – FINANCES

Patricia BOUTY - Josy GIROUX – Annie GALINEAU

VOIRIE

Mathieu COMPOSTELLA - William NAFZIGER -
Morad SALMI

ECOLE & CANTINE

Jocelyne GIROUX- Jennifer PALMER
Marie-Laure HERREYRE

USTOM

Christian BOURDIER- Marie-Laure HERREYRE

BATIMENTS ET LOGEMENTS COMMUNAUX

ESPACES VERTS

Mathieu COMPOSTELLA - Jean-Paul LOUMEAU
Morad SALMI

C.C.A.S

Christian BOURDIER - Annie GALINEAU
Jean-Paul LOUMEAU

CIMETIERE

Jennifer PALMER - Jocelyne GIROUX
Christian BOURDIER

S.I.V.U.

Christian BOURDIER - William NAFZIGER

ANIMATIONS COMMUNALES

Hélène WEIDIG

Nos Associations

A.C.C.A (chasse)

Bernard VERLIAT ☎ - 05 57 40 58 88

Geoffroy VULVIN ☎ - 05 57 40 12 23

≈

Atelier THOLAUSONE – (peinture)

Huguette PAGES - ☎ - 05 57 40 51 82

Déborah SEAMARK ☎ - 07 82 57 56 63

≈

ARSPCCCD

Association pour la restauration et la sauvegarde du
patrimoine culturel et cultuel de la commune de Doulezon

Antoine ALESSANDRI - ☎ - 05 57 40 55 89

Jacques ETCHEVERY - ☎ - 05 57 40 56 57

DOULEZON EN FÊTE – (Comité des fêtes)

Hélène WEIDIG ☎ - 05 57 40 74 79

Eric DURAND - ☎ - 06 25 09 73 15

Nathalie LUBIATO ☎ - 06 02 41 48 47

Dominique CASTERA ☎ - 05 57 40 43 62

Noellie MAURY ☎ - 06 74 19 29 11

≈

USEP (Ecole)

Nathalie GRENIER ☎ - 05 57 40 36 28

≈

L'EMBEILLIE

Angélique RANGOLE ☎ - 05 57 40 69 63

06 81 46 54 29

Travaux réalisés en investissement sur 2015

Travaux sur les routes :

Réfection de la route VC 235 du château D'ARTIGUES jusqu'à la départementale D8. Réfection de la route liaison VC 235 à BEROS (cette route très accidentée était vraiment dangereuse). Réfection de la route VC 10 à FONSALADE. Reprise par enrobé à chaud et point à temps : le haut du chemin de la VIROLETTE ; la route qui accède au grand pré allant vers RUCH ; l'entrée de la route d'accès à LANGRAGNAT ; reprise des trous sur divers routes (travaux réalisés en interne) ; curage de fossés afin d'assainir nos routes et permettant une meilleure évacuation d'eau. Travaux réalisés en Mai et en Octobre.

Bâtiments :

Logement n°9 : Travaux réalisés en début d'année. Remise en état de la douche et réfection carrelage Salle de bains

Logement n°3 : Travaux réalisés en septembre. Remplacement de 3 volets extérieurs

Les 5 Logements du Touron : Achat, pose et raccordement d'une Micro Station récupérant toutes les eaux usées des 5 appartements. Cet investissement devenait très urgent. Réalisé en Novembre.

Ecole : Travaux réalisés en juillet. Reprise des fuites des dalles ; réfection peintures cantine scolaire ; mise en place éclairage de secours+ installation alarme incendie ; réfection de l'entourage de la cuve stockage gaz. Travaux réalisés en interne

Mairie et Salle des fêtes : Travaux réalisés en Septembre. Mise en conformité installations électrique et signalétique Alarme incendie. Pour des raisons de sécurité nous étions dans l'obligation de réaliser ces travaux afin de permettre sa location. Ces éléments de sécurité seront récupérés et réinstallés lors de la transformation et réhabilitation de la salle.

Informatique : Mise en place de la dématérialisation. Réalisée en janvier.

Eclairage Public : Sécurisation de la sortie du bourg coté St Antoine du Queyret par l'ajout d'un luminaire dans le virage. Travaux réalisés en septembre.

L'illumination du bourg par une location de décorations de Noël apportant un peu de chaleur et de gaieté en ces périodes de grisaille. Travaux réalisés en fin d'année.

Eglise : La finition des travaux engagés depuis janvier 2014 se sont terminés en fin Mars 2015. Une belle réussite de réalisation qui apporte une valeur ajoutée de notre bien.

Malgré l'importance d'un tel chantier, ces travaux se sont bien déroulés et se sont étalés sur 15 mois. Quelques personnes ont pu visiter le chantier et apprécier le point de vue depuis les hauteurs des échafaudages.

Quelques Chiffres au 31 décembre 2015

FONCTIONNEMENT

- Dépenses Réalisées : 190 100 €
- Recettes Réalisées : 225 552 €

INVESTISSEMENT

- Dépenses Réalisées : 190 523 €
 - Recettes Réalisées : 243 380 €
-

EGLISE

- **Dépenses :** 156 135 € (Détaillées ci-dessous)
 - 86 108 € (Reprenant toutes les factures de l'année)
 - 65 027 € 1^{er} échéance de capital prêt
 - 5 000 € 1^{er} échéance intérêt de prêt
 - **Recettes** 159 356 € (Détaillées ci-dessous)
 - Chèques Association : 84 000 €
 - Virement solde DRAC : 24 527 €
 - Virement solde Conseil Départemental : 20 829 €
 - Virement solde conseil Régional : 30 000 €
-

- **Dépenses Totales des travaux de cet investissement**

(308 212 € + intérêts de prêt 10 082€) = **318 294 € TTC**

- **Recettes Totales de cet investissement**

(255 377 € + 34 864 € fctva à récupérer sur 2014/2015) = **290 241 € TTC**

Travaux Prévisionnels sur 2016

Travaux sur les routes : La commune possède 15.8 Km de routes, patrimoine très important à entretenir. Les dotations attribuées de l'état étant en forte diminution, nous avons prévu de refaire cette année, la VC 131 entre DIODET et PUJOLS ; le chemin qui mène à la VIROLETTE ainsi que des reprises par point à temps sur les points les plus critiques. Néanmoins, nous appliquerons des produits adaptés pour colmater les trous encore trop nombreux.

Eclairage public : Ajout d'un candélabre à l'extrémité du parking de l'église, en vue des manifestations.

Cimetière : Investissement dans un ossuaire et un caveau d'attente. Ces travaux, légalement obligatoire, pourront nous permettre de récupérer des concessions abandonnées et créer de la place pour nos futurs défunts. Investissement dans un logiciel informatique qui reprendra toutes les données actuelles et futures.

Eglise : Remise en état des contreforts de l'église. Cette opération sera entièrement financée par l'association ARSPCCCD du patrimoine et ne coutera rien au final à la commune ; néanmoins les travaux de ce bien communal seront gérés par la municipalité qui assurera les dossiers de subventions et également fera l'avance de trésorerie.

Mairie et salle polyvalente : La mairie s'installera à la place de l'appartement N° 9 situé en face de la salle des fêtes et sera réaménagé à cet effet. La salle polyvalente sera réhabilitée et remise en conformité en intégrant les nouvelles normes de développement durable, de sécurité et d'accessibilité. A ce jour, l'étude de faisabilité est faite, les dossiers de demande de subventions ont été envoyés et des accords verbaux d'aide nous ont été annoncés. Nous attendons les confirmations écrites pour lancer les appels d'offres et ensuite commencer les travaux prévus au cours du 4ème trimestre.

Logements communaux : Pose de double vitrage logement N°5. Les travaux d'entretien divers seront également réalisés sur l'ensemble des logements.

Investissement terrains : Monsieur DUPOUY Daniel a proposé de vendre à la commune pour l'Euro symbolique le terrain référence Cadastre C 41 situé à la CHOTELLE (380 m²). Ce terrain nous intéresse car il se situe à proximité du lavoir et les 2 parcelles de chaque côté sont la propriété de la commune. Un bon investissement pour notre futur parcours pédestre.

Monsieur CHATELIER Michel a proposé de vendre à la commune pour l'Euro symbolique le terrain référence cadastrale C 398 situé à MICOULEAU le bourg sud (25 m²). Ce petit bout de terrain nous intéresse et nous permettra d'élargir le chemin communal qui dessert les riverains.

Bien entendu la mairie aura à sa charge les frais de notaire. Je précise que l'acquisition de ces 2 terrains sera sans contrepartie entre la commune et les vendeurs.

Encore merci à ces 2 propriétaires qui s'investissent pour le patrimoine de notre commune.

Eau Potable

Le réseau d'eau de distribution déjà âgé, suite à des fuites répétées, avait un rendement de près de 60% (40% de perte allaient dans la nature).

Afin de remédier à ce problème, le syndicat des Eaux de Gensac/ Pessac procède actuellement à une sectorisation. Le principe étant le découpage du réseau actuel avec des compteurs intermédiaires électroniques permettant de localiser les tronçons les plus fuyards.

Ceci permettra de remplacer les conduites par priorité et ce, avec des subventions de l'agence de l'eau Adour.

Beaucoup de fuites sur les collecteurs principaux sont apparues sur l'été 2015 sur notre commune et beaucoup d'habitations ont eu également des fuites certainement dues à la sécheresse.

Nous attirons votre attention sur la surveillance de vos compteurs personnels car des fuites très importantes sont survenues chez des particuliers de notre commune entraînant des factures très élevées avec des difficultés de paiement pour ces personnes.

Analyse de l'eau : Sur la commune l'eau est en conformité avec les exigences réglementaires. Les éléments détaillés sont affichés en mairie.

Détecteurs de fumée :

Afin de prévenir les risques d'incendie, tous les logements doivent être équipés d'au moins un détecteur de fumée. La date butoir d'obligation était au 08 mars 2015.

Êtes-vous bien équipé de cet appareil ? Si ce n'est pas le cas faites -le rapidement.

Le détecteur doit être muni d'un marquage C E et être conforme à la norme Européenne harmonisée NFEN 14 604 ; Si vous voulez des conseils, n'hésitez pas nous vous conseillerons.

Regardez bien les notices d'installation préconisées. Dans le doute renseignez vous chez votre vendeur qui a l'obligation de vous donner les explications.

Les élus se tiennent à la disposition des personnes âgées pour installer gracieusement l'équipement qu'elles se seront procurées.

Comment Réduire sa facture d'électricité :

4 Exemples d'Eco-Gestes :

Utiliser des ampoules à économie d'énergie (75 à 80 %) d'économie grâce aux ampoules basses consommation. Couper les appareils en veille avec une multiprise à interrupteur (10 %). Privilégier l'électroménager de classe énergétique A (25%). Laver le linge à 30°, (c'est 60 %) d'économie d'énergie

Ordures Ménagères

Ustom :

De nouvelles dispositions sont applicables depuis 2015 par l'USTOM.

La collecte des ordures ménagères de ramassage tous les 15 jours au lieu de toutes les semaines pose un vrai problème pour les usagers. Aux dernières réunions du syndicat il a été proposé un passage toutes les semaines sur 3 mois juin, juillet et Août afin d'éviter les odeurs désagréables des containers l'été et qui permettrait de revenir logiquement au forfait de 18 levées /an. Le président de l'USTOM n'a pas retenu cette proposition et propose aux usagers d'acheter en déchèterie des sacs prépayés de 50 L à 1,50 € et de les ramener en déchèterie pour traitement. Les sacs gratuits, donnés par l'USTOM jusqu'à présent pour causes médicales pour les personnes âgées, deviennent maintenant payants à 1,50 € le sac et sont mis à disposition pour achat en déchèteries (vendus par rouleaux).

L'abandon de la collecte du verre en porte à porte est remplacé par des bornes de dépôt. Applicable au 1^{er} mars 2015. Notre borne sur la commune se situe à coté de l'école.

Les caissettes bleues ou jaunes ont été remplacées par des containers pucés gris à couvercle jaune d'une capacité commune de 240 L avec un ramassage tous les 15 jours. Applicable au 1^{er} juillet 2015. Il n'y aura pas d'augmentation de la grille tarifaire pour 2016. Un courrier vous sera adressé prochainement.

Décharges publiques :

Aujourd'hui nous constatons de plus en plus de décharges sauvages (alimentaires, ménagères et autres) sur notre commune. Cette situation devient insupportable et inadmissible pour notre environnement mais aussi pour l'héritage que nous laissons à nos enfants.

Je vous rappelle que la commune n'est pas responsable des décisions de l'USTOM et que c'est malheureusement nous qui subissons les désordres engendrés. Si vous avez des contestations ou des problèmes avec L'USTOM réglez vos problèmes directement avec eux mais ne vous « défoulez » pas sur nous et surtout ne « gênez » pas l'environnement très agréable de notre petite commune.

Ce genre d'opération est répressible et verbalisable de 300 € avec obligation d'enlèvement des déchets déposés. Cette tarification nous est imposée par la législation. Si cela persiste nous appliquerons les amendes comme il se doit.

Déchets verts du Cimetière :

Pour des raisons d'économie, nous avons mis à disposition 3 anciens containers sur lesquels sont identifiés : les déchets verts, les pots et fleurs plastique, les pots en terre cuite. Merci de respecter le tri sélectif que nous vous proposons et que nous amenons en décharge régulièrement. Nous vous demandons de respecter ces consignes qui seront rappelées sur l'affichoir du cimetière. Merci de votre compréhension.

Elagage

L'article L 2212-2 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) relatif aux pouvoirs de police du maire peut entraîner une contravention prévue par le code de la voirie routière (Article R.116-2).

Il ressort de ces dispositions qu'il appartient aux riverains de la voie communale de prendre en charge l'entretien des arbres ou haies qui se situeraient à moins de 2 mètres de la limite du domaine public routier, et non pas à la commune.

Il impose aux propriétaires de procéder à l'élagage de leurs arbres qui dépassent de leurs propriétés et présentant des risques pour le voisinage ou la voirie.

Le bon sens et la prise de conscience de chacun permettra de bonnes relations tout en sécurisant notre voirie.

Animaux égarés et parfois sauvages

Nous avons constaté des chiens, des chats, des chevaux et des ânes errants, non identifiés créant un danger pour la circulation des usagers mais aussi pour nos habitants.

De plus en plus de chiens errent sur notre commune, pouvant être des chiens abandonnés non identifiés. Ils sont ramenés au SIVU de Puynormand auquel nous adhérons. Cependant, beaucoup de chiens identifiés sont vagabonds et provoquent des troubles de voisinage.

Un arrêté municipal permet au maire de sanctionner ces vagabondages par une contravention de 1^{ère} classe en application de l'article R 610 -5 du code pénal.

Nous ne souhaitons pas à en arriver à ce stade, dans l'intérêt de tous, nous demandons à nos administrés de se sentir responsables et d'éviter la divagation de leurs animaux de compagnie afin d'éviter tout désordre. Merci de votre compréhension.

Frelons

Participer à la lutte contre le frelon asiatique en effectuant le piégeage des reines fondatrices.

Depuis 2006, le regroupement de défense sanitaire des abeilles de la Gironde **GDSA 33**, réunit la majorité des apiculteurs de la Gironde pour lutter contre l'invasion du frelon asiatique.

En 2012, 1500 nids de frelons asiatiques ont été détruits par le **GDSA 33**, près de 30% se trouvaient à moins de 5 m du sol donc danger pour l'homme mais aussi danger de 2^{ème} catégorie pour les abeilles domestiques.

Le **GDSA 33** propose à toutes les mairies des pièges anti frelons pour les particuliers au prix unitaire de 2,80 €, vendu par carton de 50 pièges. Si nous avons de la demande nous investirons et mettrons en vente ces pièges au même prix à la mairie.

Quant aux destructions de nids de frelons adressez vous à : Monsieur **CHAUGIER n°05 57 84 18 84**

Carnaval

Le samedi 11 Avril 2015 l'équipe du conseil municipal avec la participation des 2 écoles Doulezon et St Radegonde ont organisé cette tradition de Carnaval qui s'était perdue ces dernières années. Les masques ont été préparés par les écoles, les adultes et enfants ont participé également par leurs déguisements très appréciés. Une voiture préparée sur le thème du personnage de Oui-Oui a fait l'escorte du défilé qui a fait le tour du bourg de notre village. Le jugement de Monsieur Carnaval a été prononcé et ce dernier a fini brûlé.

Les 70 participants ravis de cette manifestation, qui avaient préparé des petits plats sous le thème auberge espagnole, se sont retrouvés ensemble dans notre salle polyvalente autour d'un verre offert par la municipalité.

Cette manifestation sera renouvelée et vous donne rendez-vous le samedi 05 Mars à partir de 17 H.



Cours de Gym

Depuis début janvier notre salle polyvalente est occupée tous les mardis soir de 18 h30 à 19h30 par des cours de gym animés par EVA SERVAT.

Renforcement musculaire, Fitness, Cardio (Corde à sauter, LIA), Relaxation, Gym sensorielle, Pilâtes, Stretching, ZUMBA

Ces cours très variés et adaptés à toutes les personnes ont un réel succès. Toutes les personnes qui veulent passer un bon moment de détente et une bonne remise en forme peuvent s'inscrire en téléphonant au 06 77 47 94 44 (5 € le cours ou 50 € par Cartes de 10 séances, 1ère séance gratuite).

Parcours Pédestre

Afin de redynamiser notre commune, nous souhaitons créer un parcours pédestre valorisant nos chemins et nos sentiers communaux. Ce parcours était prévu pour 2015 et n'a pas pu être réalisé, mais souhaitons fortement qu'il voit le jour cette année.

Jacques ETCHEVERRY (association du patrimoine) travaillera en collaboration avec, Hélène WEIDIG (comité des fêtes), Bernard VERLIAT (association de la chasse) ainsi que tous les bénévoles, pour mettre tout en œuvre afin de faire aboutir ce projet. Bien entendu nous nous rapprocherons des propriétaires pour demander leur accord pour le passage sur leurs terres.

Info Handicap

La commission handicap de la CDC Castillon/Pujols, sous l'impulsion de son président Daniel AMBLEVERT a, dans son programme d'action, décidé la création d'un point info handicap accessible à tous au siège de la CDC, avec un relais possible pour chaque commune.

En effet une personne, ou une famille dont un des membres s'avère porteur de handicap se trouve souvent bouleversée et démunie face à cette situation nouvelle et doit être aidée dans la recherche des démarches qu'elle aura à accomplir. Que faire ? À qui s'adresser ? Comment agir ?

Vous pouvez vous adresser maintenant à la CDC de Castillon/Pujols, 7 allées de la république BP 116. 33350 Castillon la Bataille. Tel 05 57 56 08 70 .mail : cdc.castillonpujols@wanadoo.fr

Noel des enfants de la commune

Le samedi 12 Décembre 2015, le Père Noël a commencé son parcours par Doulezon pour la distribution des cadeaux tant attendus. Les parents, enfants, et même grands-parents, étaient attendus vers 18h30 à notre salle des fêtes. Un dessin animé de ½ h a été diffusé et écouté dans un silence étonnant aussi bien par les enfants que par les parents. Le Père Noël est arrivé, à pied, vers 19h30 avec sa hotte pleine de cadeaux, il a fait sa distribution individuelle et a également apporté des cadeaux communs pour l'école de Doulezon qui ont été distribués le 17 décembre (jour du repas de l'école)

Un apéritif dînatoire préparé et servi par la municipalité a régalé les 70 personnes présentes. La soirée a permis à certaines personnes de faire plus ample connaissance, la convivialité était au rendez vous. La soirée s'est terminée vers 21h.



Association pour la Sauvegarde et la restauration du Patrimoine Culturel et Cultuel de la Commune de Doulezon



Avant toute chose je voudrais au nom de tous les membres de l'Association souhaiter à tous les Doulezonnais nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année. La Paix car sans la Paix il n'y a pas de Liberté, la Santé car sans elle il n'y a pas de Bonheur véritable, l'Espérance car sans elle il n'y a pas d'Aube claire.

Le 29 Mai 2015, Doulezon et ses habitants ont eu le plaisir de participer à l'inauguration des travaux de restauration de l'Eglise Notre-Dame et ce en présence de Monsieur BOUDIE, Député de la circonscription, Monsieur CESAR, Sénateur - Maire de Rauzan , Monsieur CASTAGNET, Vice-président du Conseil Départemental représentait Monsieur GLEYSE , Madame POIVERT, Conseillère départementale ainsi que plusieurs maires des communes voisines de la Communauté de communes.

Tous ont souligné le travail important réalisé par les municipalités successives et l'association dans cette réalisation. Ce projet a bénéficié de tous les apports financiers des organismes d'Etat, Département, Région, mais aussi du soutien très important d'un habitant de Doulezon, Monsieur François LEVIEUX et de son épouse sans qui ce projet n'aurait pas abouti. Les habitants de notre village, par leur participation, à toutes les manifestations, lotos, repas ont donné à l'Association la possibilité d'aider à la réalisation et la réussite de cette restauration. Nous pouvons vous assurer que ce travail de restauration reverra le jour dans quelques mois puisque une deuxième tranche de travaux concernant la consolidation des contreforts doit être entreprise. Ainsi ce qui, il y a quelques années, apparaissait comme un rêve éveillé sera mené à son but final. La restauration totale de l'Eglise Notre-Dame.

Un loto doit avoir lieu le 24 Janvier prochain, nous souhaitons vous accueillir très nombreux en cette après-midi festive. Nous envisageons d'autres manifestations, repas, concerts, mais vous en serez tenus informés dès que tout cela sera finalisé.

Chers concitoyens de Doulezon notre association serait très heureuse de vous accueillir dans ses rangs car il y aura d'autres projets pour l'avenir.

Le Président de l'ASRPCC de Doulezon

ALESSANDRI Antoine



Association Tholausone

2016 : une nouvelle année, pleine de promesses pour notre association.

L'année 2015 a été une bonne année : nous avons eu le plaisir d'accueillir de nouvelles adhérentes, ce qui nous a permis d'élargir le champ de nos activités du mardi, avec tricot et travaux d'aiguilles (couture et broderie) qui sont venus s'ajouter à la mosaïque, collage, etc.... Toutes ces activités du mardi nous ont permis de réserver une table lors du marché de Noël de Doulezon et d'avoir un bon accueil auprès des visiteurs.

L'atelier du jeudi, réservé plus particulièrement à la peinture, fonctionne bien. Nous avons organisé une exposition à la médiathèque de Gensac pendant l'été et notre participation à un concours (peinture et photo) organisé à St Seurin de Prats sur le thème « lumière et rivière Dordogne » a été récompensé : le 1^{er} prix de peinture a été obtenu par Déborah, notre présidente et le 2^{ème} prix photo par Christian, le mari de notre secrétaire. Ce très bon résultat en peinture nous conforte dans le choix que nous avons fait, prendre un professeur de dessin et peinture 1 fois par mois. Outre les progrès réalisés, le plaisir et la motivation sont de plus en plus présents et nous avons décidé, à partir de ce début d'année 2016 de passer à 2 cours par mois avec, en ligne de mire, un concours au mois de juin sur le thème « falaises ». C'est donc avec enthousiasme, motivation et convivialité que nous abordons 2016 en souhaitant tous nos meilleurs vœux à la population de Doulezon.

Pour rappel, les ateliers de l'association ont lieu le mardi et jeudi de 14h à 18h, (les cours de peinture ayant lieu 2 mercredi par mois) au gîte de Doulezon.

Pour en savoir plus sur notre professeur, aller sur votre moteur de recherche, taper : régis prince et laissez-vous porter...

Nous espérons que notre association vous donnera envie de nous rejoindre. Nous vous assurons du meilleur accueil si vous avez envie de pousser la porte.

Contacts :

Mme Déborah SEAMARK (présidente) - 07.82.57.56.63 - d.seamark @ me.com

Mme Huguette PAGES (trésorière) - 06.84.57.57.52 / 05.57.40.51.82pages.huguette @ orange.fr

Mme Maggy COLLIN (secrétaire) - 06.13.22.47.34 - maggycollin @ free.fr

Ecole de Doulezon

Des nouvelles de notre petite école maternelle.

Cette année, à l'école, il y a 21 enfants avec les 4 niveaux de maternelle (les tout petits, les petits, les moyens et les grands). Il y a toujours, Myriam la maîtresse, Nathalie qui l'aide, Aïcha qui fait la garderie. Maintenant, notre cantinière s'appelle Isabelle.



Nous avons plein d'activités qui nous occupent bien toute la journée. Nous apprenons à compter, à écrire, à reconnaître les lettres et les chiffres et d'autres choses pour pouvoir rentrer au CP. Le mercredi matin, nous faisons de l'art plastique, de la musique et aussi des expériences en sciences. Mais le plus difficile, surtout quand on est petit, c'est d'apprendre à jouer ensemble sans se disputer.



Notre école fait partie du REP de Castillon et nous avons toujours beaucoup de projets. Il y a une comédienne qui va venir dans notre classe et nous allons jouer avec des objets et différents matériaux... Mais chut... On n'en parle pas trop parce que ce sera une surprise pour notre spectacle à la fin de l'année.

Notre école a une association qui s'appelle l'USEP. Parfois, le mercredi, nous faisons des rencontres de sport avec d'autres enfants de toute la Gironde. En octobre, nous sommes allés à Cadaujac faire de la gym dans un vrai gymnase avec des poutres, des barres, des trampolines... En décembre, nous sommes allés à la piscine à Bordeaux. Nous avons fait des jeux aquatiques, nous avons même sauté dans le grand bain. Quand nous sommes rentrés, il faisait nuit et nous avons vu toutes les lumières de Noël. C'était beau ! En février, il y a des enfants qui vont venir à Doulezon et ensemble, on va faire des danses et des jeux traditionnels. On ira aussi à Arveyres et à Frontenac...

Après la classe, on est aux TAP avec Nathalie et Isabelle. Avant les vacances, une dame est venue nous apprendre le langage des signes. C'est pour les personnes qui sont sourdes. Elles parlent avec les mains. Nous avons appris à dire notre prénom, les jours et les mois, les chiffres, les formules de politesse etc...

Voilà, c'est notre petite école et on y est bien.



Association L'Embellie



Qui n'a pas connu dans sa famille, parmi ses amis, ses voisins, un enfant en difficulté à l'école ? Ce phénomène, qui semble prendre de l'ampleur ses dernières années, et dont la prise en charge se spécialise et se diversifie, est difficile à comprendre pour beaucoup d'entre nous et encore plus difficile à supporter pour les familles qui y sont confrontées.

Et malgré tout, l'école du XXI^{ème} siècle se donne pour objectif "la réussite de tous"...

Alors, à qui la faute ? Aux élèves qui ne veulent pas travailler ? Aux parents qui les éduquent mal... ? Aux enseignants qui n'ont plus d'autorité dans leur classe et qui ne font plus de dictée ? Un manque de formation, d'informations ? Un environnement social trop précaire... ?

Il n'y a pas de faute personnelle, individuelle, mais un ensemble de circonstances qui amène progressivement un enfant à être en difficulté à l'école. Si rien n'est fait, cela peut conduire à l'échec scolaire avec toute la souffrance que cela entraîne chez un enfant qui se sent différent, incompris, exclu parfois car n'arrivant pas à apprendre comme les autres.

L'association L'Embellie naît en octobre 2015 à DOULEZON de ce constat : trop d'enfants aux problématiques diverses (cognitives, familiales, sociales), n'arrivent pas à rentrer dans les apprentissages et peuvent se retrouver en échec scolairement.

Notre association est un regroupement de personnes ayant envie de réfléchir sur ces questions et d'essayer de faire bouger les choses sur notre territoire rural, qualifié aujourd'hui de "désert médical" et démunis face aux besoins des familles confrontées aux difficultés de leur(s) enfant(s).

L'association souhaite développer plusieurs axes de travail :

- **Un réseau de santé et de soutien** dans lequel divers professionnels de l'enfance, regroupés dans un même lieu, pourraient travailler ensemble afin d'aider les enfants en difficulté et leur famille. Ce travail de différents professionnels en lien les uns avec les autres permettrait de dépister, d'orienter, d'accompagner les enfants dès le plus jeune âge afin d'apporter des solutions concrètes pour éviter l'échec scolaire.
- **Un lieu de formation** car aujourd'hui, familles, enseignants, professionnels parfois aussi, manque d'information et de formation sur "comment faire avec ses enfants ?" ou encore "comment détecter dès le plus jeune âge les signes d'un trouble cognitif de type dyslexie par exemple et à qui s'adresser ?"
- **Une école privée hors contrat et un lieu d'accueil périscolaire** s'inspirant de pédagogies différenciées (Montessori, Freinet, Intelligences multiples, etc...) plus respectueuses des besoins et du rythme propre à chaque enfant et qui permettent de diversifié les modes d'entrées dans l'apprentissage. Apprendre en jouant, en expérimentant, en cherchant, en se trompant. L'enfant redevient acteur de ses apprentissages et prend plaisir ! L'enfant, valorisé, a davantage confiance en lui. Nous souhaitons une école à petit effectif, ouverte sur la nature et les animaux, où les valeurs telles que l'entraide, la coopération, l'écoute sont des notions phares et qui permettent de créer une dynamique de groupe tout en respectant l'individualité de chacun.

Ce projet associatif ambitieux mais tellement passionnant en est à ses prémices. Nous avons besoin de l'aide de tous ceux qui se sentent concernés et qui ont envie de se mobiliser, afin que nos idées se matérialisent en un projet bien réel !

*Notre comité
continue sur
sa lancée*

DOULEZON
EN FÊTE

Au mois de mars, nous avons débuté la saison des festivités par l'organisation d'un **concours de belote**. Nous espérons recevoir une trentaine d'équipes, en fait 48 sont venues jouer aux cartes. Heureux du résultat pour une première nous avons renouvelé cette manifestation au mois d'octobre .



Le 14 juin, on a dansé Doulezon !!!!

Les quatre associations du village, la chasse, Tholausone, l'association pour la restauration du patrimoine, se sont regroupées pour organiser un repas dansant.

Le foyer municipal affichait complet, chacun a pu se restaurer, danser, s'amuser.

Une belle journée !!!!

Le 29 août,

Notre traditionnel vide-grenier suivi d'un marché gourmand a une fois de plus remporté un vif succès.

Plus de participants, environ **850** et surtout plus de "Gourmands" qui pour la joie des papilles, ont proposé de nouveaux plats. Mickael Vigneau et son accordéon ont, comme d'habitude, mis le feu à la place.

Un vrai bonheur de voir les familles, les amis se retrouver, danser et partager un beau moment !!!!!!!

Enfin, **le 29 novembre**, le foyer municipal a accueilli notre second marché de Noël ainsi qu'une

Bourse aux jouets. Fleurs, bijoux, peinture, miel, bière artisanale.... etc... et bien d'autres artisans.

Sont venus exposer leurs créations. Encore une belle journée.

DOULEZON EN FÊTE a accueilli en cours d'année de nouveaux bénévoles,

Jacques et Evelyne DELAHAYE - Michel et Marie-Jo BOISSON et Eric LE FOLIC.

Nous leur souhaitons la bienvenue et les remercions infiniment de l'énergie et la bonne volonté dont ils ont fait preuve en rejoignant spontanément notre d'un petit groupe.

Soucieux de toujours dynamiser notre village et entretenir le lien social, nous travaillons tous ensemble sur le calendrier de nouvelles manifestations. Vous voulez nous rejoindre ? Venez, vos idées seront les bienvenues.

En attendant de vous rencontrer, l'ensemble du comité se joint à moi pour vous remercier pour votre soutien et vous présenter tous ses meilleurs vœux pour 2016.

La présidente Hélène WEIDIG

ACCA Doulezon

L'Association Communale de Chasse Agréée de DOULEZON vous présente ses Meilleurs Vœux pour cette nouvelle année 2016.

Grâce à cette structure reconnue, les chasseurs Doulezonnais ont pu constituer un territoire cynégétiquement valable sur notre commune afin de réguler les animaux nuisibles (renards, sangliers) dans les périodes définies par la fédération et veiller au respect des plans de chasse. Les chasseurs sont aussi d'une certaine manière, des acteurs de la sécurité routière.

Pour le petit gibier, la nature a été particulièrement généreuse pour les chasseurs. Le temps était au rendez-vous. Les Palombes étaient là, mais les grives ont choisies un autre couloir et sont passées plus vers le bassin et bord de mer



État Civil 2015

Naissances

TAPIE Mylann le 18 Février 2014 (Un oublie de notre part sur le dernier journal)
DUVIGNEAU-LOBRE Victoire le 30 Mai 2015
MAURAN Noah – Sacha le 08 Août 2015
Un grand moment de joie et de bonheur pour les heureux parents

Mariages

HASSANI Alexandre et PELTA Alexandra - le 25 Juillet 2015
Une union officielle réfléchie avec plein de projets pour l'avenir.

Décès

CHARRON épouse GAGNAIRE le 19 janvier 2015
FONTAINE épouse CRUCHET le 23 février 2015
LAPONCHE épouse MERY le 22 juillet 2015
SERVOIS épouse DEPOUTOUT le 30 septembre 2015
COURRET épouse CHATELIER le 05 octobre 2015
WEIDIG Marcel le 06 décembre 2015

Ces anciens Doulezonnais sont venus rejoindre leur dernière demeure. Nous renouvelons nos sincères condoléances à leurs familles.

Commémoration du 08 Mai

Comme tous les ans, un hommage à nos disparus morts pour la France rappelant la victoire des alliés de la deuxième guerre du 8 mai 1945 a été célébrée sur la place devant le monument aux morts à 11 h. Une minute de silence a été observée et une gerbe a été déposée par la municipalité accompagnée de 17 participants. Un apéritif a été préparé et offert par le conseil municipal aux personnes présentes.

Cérémonie du 11 Novembre

La cérémonie annuelle honorait tous les disparus de la grande guerre. Aujourd'hui il n'y a plus de poilus mais les enfants de ces derniers sont encore là pour nous raconter l'histoire. Une minute de silence a été observée et une gerbe a été déposée par la municipalité accompagnée de 25 participants. Un apéritif a été préparé et offert par le conseil municipal aux personnes présentes.

Deuil National le 16 Novembre

Suite aux attentats du 13 Novembre 2015 à Paris, un deuil national a été respecté devant la mairie à 12h. Beaucoup de personnes étaient présentes ainsi que les enfants de l'école de Doulezon encadrés par Myriam qui ont été d'un comportement exemplaire. Une minute de silence très émouvante a été respectée suivi du chant de la Marseillaise. Ce rassemblement est une belle preuve de communication et de solidarité.

Nos Gites

Le Grand Pas

Anne-Marie DUVIGNEAU

☎ - 05 57 40 72 85

Au Domaine de DIODET

Juan VELASCO

☎ - 05 57 40 70 18

Nos Artisans

Carole MICHON

Carole coiffure - esthétique à domicile

Moulin de Marchemal

☎ - 06 23 38 11 10

Stéphane MALOT

Travaux agricoles - entretien parc & jardins

1 lieu dit Lafuge

☎ - 05 57 40 24 84 - vitiservice@orange.fr

CORRE ET ASSOCIEES

Location matériel agricole

Lieu dit Ponson

☎ - 06 98 17 36 34 - 09 81 41 28 42

VB Décor - Vincent BURAU

Entreprise de peinture

5 Descot

☎ - 06 14 33 41 69

Stephen BISHOP

Maçonnerie rénovation

Lieu dit Lafuge

☎ - 06 59 42 65 87

ARABESQUE - Naima BENELRHAZI

Traiteur

6 lieu dit Béros

☎ - 05 57 40 78 51

Daniel DUPOUY

Artisan général bâtiment

1 au grand pré

☎ - 05 57 40 50 32

FMTP - Mathieu CONPOSTELLA

Assainissement - Accès - Aménagements extérieurs personnalisés

☎ - 06 22 27 55 35 - 06 70 74 89 23

Pierre GIROUX

Charpente & Menuiserie

5 le bourg

☎ - 05 57 40 54 60

Commerces de proximité

Commune de PUJOLS

Boucherie - Epicerie - Tabac - Journaux

Roland DUPORGE

1 rue Raymond Vergnaud

☎ - 05 57 40 70 84

Commune de GENSAC

Pharmacie des Coteaux

5 place du rond point

☎ - 05 57 47 43 60

Commune de ST PEY DE CASTETS

Boulangerie BARRA

61 rue Viduc

☎ - 05 57 40 52 03

Boulangerie "Au pain qui chante"

Chantal DUFAY

6 rue des allées

☎ - 05 57 40 50 15

Boucherie charcuterie GABIN

15 rue des allées

☎ - 05 57 41 43 12

Numéros d'Appel

MAIRIE (nouveaux horaires depuis le 1^{er} juillet 2014)

Ouvert le lundi de 8h à 12h30 et de 13h à 17h00,

Le mercredi et jeudi de 8h à 12h30

Rue des Demoiselles Dallet

33350 DOULEZON

☎ 05 57 40 51 83 - Fax 05 57 40 51 89

Secrétariat : Marie-Laure BLANCHET

Courriel : communedoulezon@orange.fr

ECOLE - ☎ 05 57 40 54 95

SAMU - ☎ 15

POMPIERS - ☎ 18

GENDARMERIE - ☎ 17

CENTRE ANTIPOISON ☎ 05 56 96 40 80 (112)

CENTRE HOSPITALIER Robert Boulin

112 rue de la Marne

33500 LIBOURNE

☎ 05 57 55 34 34

LA POSTE

1 place du 14 juillet

33350 PUJOLS

☎ 05 57 40 55 33

Dépannage ERDF - ☎ 09 726 750 33

SOGEDO

4 le Coudey

33420 RAUZAN - ☎ 05 57 84 14 43

USTOM

Lieu dit Racinette

33790 MASSUGAS

☎ - 05 57 84 08 65

Docteur Karine PLADYS

6 rue du château d'eau

33350 PUJOLS

☎ - 05 57 40 52 74

Docteur Aymeric LAIR

3 allée de la République

33890 GENSAC

☎ - 05 57 47 43 87

Docteur Dominique GALLOT

20 rue croix Saint Jean

33890 GENSAC

☎ - 05 57 47 43 51

SIVU du chenil du libournais

3 route du chenil

33660 SAINT SAUVEUR DE PUYNORMAND

☎ - 05 57 69 69 88

CARPENTIER LADOUX - vétérinaires

43 avenue Europe

33350 CASTILLON LA BATAILLE

☎ - 05 57 40 02 04

MARIN Margarita - vétérinaire

Place Réaux

24230 VELINES

☎ - 05 53 73 30 01

Eglise - Presbytère - Père Hugues WALSER

42 rue Denfert Rochereau

33220 SAINTE FOY LA GRANDE

☎ - 05 57 46 03 38

Destruction Frelons -GDSA

Monsieur CHAUGIER ☎ 05 57 84 18 84